

2024-054

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DROME
Mairie de REAUVILLE

DÉLIBÉRATION N°2024-05-21-38 CONSEIL MUNICIPAL du 21 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un mai à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 14 mai 2024

Nombre de Conseillers en fonction : 08

Présents : Monique ALLEGRE ; Christian BERNARD ; Jean-Luc FAUCON ; Marc GASSER ; Lauriane MOINE ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE.

Absent excusé : Vincent GOUDON.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Lauriane MOINE est désignée secrétaire de séance.

Objet : Décision modificative n°1 – Budget de la commune 2024 M57

Monsieur le Maire donne la parole à Monique ALLEGRE qui expose au Conseil Municipal qu'il convient d'ajuster les crédits prévus au budget primitif de la commune.

Elle propose d'effectuer les virements de crédits nécessaires dont le détail figure ci-dessous, pour l'investissement d'un montant de zéro euros équilibré en dépenses et recettes (0 €) et pour le fonctionnement d'un montant équilibré à zéro euros (0 €).

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

• **Décide** d'approuver la décision modificative suivante sur le budget de la Commune, présentée par compte.

INVESTISSEMENT	DEPENSES			RECETTES		
	COMPTE	Libellé	MONTANT	COMPTE	Libellé	MONTANT
	2158-21	Autres installations, matériels et outillage techniques	76.00			
	2158-21-32	Autres installations, matériels et outillage techniques (opération Ecole	600.00			
	235-23	Part investissement	- 676.00			
		TOTAL	0.00 €		TOTAL	0.00 €

VOTE : 7 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

La secrétaire
Lauriane MOINE

Le Maire
Norbert PERRIN

Rendu exécutoire par transmission
au contrôle de légalité le 24 MAI 2024
Affiché le 24 MAI 2024